

Ces gens-là se plaisent à aller au devant des bastonnades ecclésiastiques.

Aussi, la première idée du nouveau secrétaire de l'instruction publique, en arrivant en place, a-t-elle été de préparer un projet de loi pour supprimer dans la province de Québec l'instruction laïque.

Oui, ni plus ni moins.

A la laïcisation française, M. de la Bruère entend répondre par l'ecclésiastisation — fichu nom — canadienne.

Le rêve de ce Garcia Moreno de pacotille est de remettre toute l'éducation entre les mains des ordres religieux de la province de Québec, en un mot de faire de nous un Paraguay renaissant, l'Equateur étant déjà trop avancé pour nous.

Pour arriver à cette fin, il s'agit ni plus ni moins que de supprimer les deux écoles normales, celle de Montréal, Ecole Jacques-Cartier, et celle de Québec, Ecole Laval.

De cette façon, le recrutement des professeurs laïques devenant impossible, on sera bien obligé de se rejeter sur les institutions religieuses pour trouver des instituteurs et, avant peu, elles auront mis la main sur l'éducation, d'une manière irrévocable.

C'est la réponse aux pères de famille.

Par l'entremise de l'hon. M. Masson, ils demandaient que les membres enseignants des institutions religieuses fussent soumis aux mêmes examens que les laïques.

La demande n'était cependant pas exagérée ; pourtant la coalition épiscopale refusa d'y faire droit.

Bien plus, avec cet esprit d'autocratie qui la distingue, ce besoin de jouer de la crosse qui la caractérise, elle dit : " Vous voulez imposer des examens à ceux de nos professeurs religieux qui n'en ont pas passé ? "

" Eh bien, vous allez voir cela ! "

" Pour vous apprendre à avoir d'aussi insolentes prétentions, nous allons complètement supprimer les examens. "

" Plus d'écoles normales, donc plus de laïques diplômés, plus de comparaisons, rien que des soutanes enseignantes suivant notre gré, à notre bon plaisir et malgré vous. "

Voilà où nous en sommes.

Jamais attentat plus gros de conséquences presque immédiates n'a été essayé dans notre province, et il n'est pas trop tôt de se rendre compte de l'imminence du péril.

Si le plan projeté par M. de la Bruère réussissait par malheur et, qui peut prévoir, connaissant la puissance de ceux qui le poussent et l'avachissement de ceux qui ont charge de nous défendre ? nous pourrions dire adieu à la province de Québec changée en nécropole et en caserne à calotins.

L'exil aux Etats-Unis serait la seule ressource des pères de famille qui voudraient faire de leurs fils des hommes libres et non des valets de sacristie.

Qu'on y songe, le danger est à nos portes !

Il n'est plus temps de délibérer.

Renversons le Conseil de l'Instruction Publique !

DUROC.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

I

L'*Union Libérale* de Québec vient à notre rescousse à propos de l'étonnante décision du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec relative à l'uniformité des livres d'écoles.

Elle publie à cet effet un remarquable article qui n'est que le premier d'une série d'études sur l'instruction primaire dans notre province, et que nous sommes heureux de reproduire ici, car il enrégimente notre confrère dans la campagne utilitaire de la réforme de notre système d'éducation provinciale.

Voici ce premier article :

Le comité catholique du Conseil de l'instruction publique, à l'une de ses dernières séances, a rejeté une motion tendant à introduire l'uniformité des livres d'enseignement dans nos écoles primaires.

Nous ne pouvons croire que la majorité qui s'est prononcée contre une demande aussi justement raisonnable ait agi pour les motifs que certains journaux lui prêtent.

On a dit que tous les membres laïques moins deux du comité avaient voté pour cette motion. Mais que tous les dignitaires ecclésiastiques, avec le concours de